

Burundi : quand Bujumbura tente de justifier la pénurie d'essence

Jeune Afrique, 20 juin 2017 Hormis un petit récit actuel, le Burundi connaît depuis deux mois une sérieuse pénurie de carburant. Chaque autorité y va de son explication, jetant ainsi plus de flou que de clarté sur la situation. La plus récente des explications avancées n'est sans doute pas la plus sérieuse. « Le Burundi a connu ces derniers mois une pénurie de carburant parce que, entre autres, il a été utilisé en 2015 pour bruler les personnes et les pneus », a déclaré vendredi Jean Claude Karerwa Ndezako (photo), porte-parole du président de la République, faisant allusion aux manifestations de 2015 pour protester contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

Donnée pendant la conférence publique des porte-paroles des institutions publiques, l'explication a été jugée tantôt « irresponsable », et est critiquée même par certains membres du parti au pouvoir. Autre explication : « La pénurie du carburant est un effet causé par l'augmentation du parc automobile burundais à hauteur de 30% sur la période allant de 2015 à 2017 », explique la présidence, dans son communiqué du 9 juin dernier. L'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (Olucome), dans son communiqué du 9 juin dernier. L'organisation dirigée par la ministre de l'Énergie et des mines ne met tout sur le dos des pétroliers qui joueraient les spéculateurs. Le même jour, toujours selon l'Olucome, avait reconnu à l'Assemblée nationale, pendant la mi-avril, que le manque des devises était la base du tarissement du carburant. Un signal de plus. C'est sans compter les paroles du directeur chargé des produits pétroliers au même ministère, qui a évoqué, rapporte l'Olucome, « une panne informatique à l'Office burundais des douanes qui a occasionné des retards dans les services de douanement », pour enfin parler d'un problème de chargement de carburant dans les entrepôts. « Toute une litanie d'excuses », selon les commentateurs ici et là, en moins de deux mois, période pendant laquelle le Burundi a fait face à la pénurie. Une situation qui vient en tout cas compléter la longue liste des signaux économiques au rouge depuis que le Burundi est sous sanctions financières de l'Union européenne, prises quelques mois après le début de la crise d'avril 2015 née de la décision de Pierre Nkurunziza de se représenter pour un troisième mandat, jugé anti-constitutionnel et violant les Accords d'Arusha par l'opposition, la société civile et l'ensemble de la communauté internationale. Par Armel Gilbert Bukeyenzeza

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});